

REALISER UNE CHAPE DE MORTIER DE CIMENT



CONSEIL Castorama

- La chape de ciment *page 2*
- La préparation *page 3&4*
- Le mortier de ciment *page 5*
- Le dressage *pages 6*

castorama

LA CHAPE DE CIMENT

La chape de mortier de ciment est un support de finition permettant d'obtenir une surface plane et lisse destinée soit à rester apparente (couche d'usure pour sol de garage ou d'atelier pouvant être peinte) soit à être recouverte d'un revêtement de sol (carrelage, parquet, moquette, dalles thermoplastiques, vinyle, fibres végétales tressées, ...).

Elle est réalisée uniquement sur une dalle de béton, jamais sur du bois ou du plâtre. Son épaisseur varie de 10 à 30 mm. Lorsque le sol existant est humide, la pose d'un isolant est indispensable.



La chape de mortier de ciment s'impose quand la déclivité du sol est supérieur à 15 mm ; pour les déclivités inférieures, un ragréage suffit. Consulter la fiche conseil n°40.05.

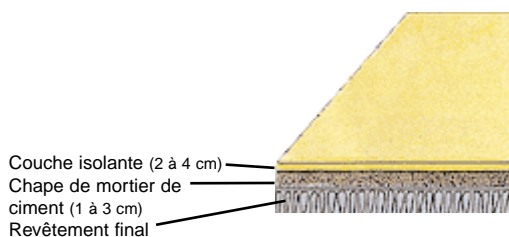
LA PREPARATION

▶ La pose de carrelage scellé s'effectue sur la dalle de béton ; le mortier de ciment sert de scellement de carrelage. Voir la fiche conseil n°40.01 avant toute intervention.

TRACAGE DE BASE

1- Déterminer le niveau du sol fini ou de la pièce attenante en tenant compte de l'épaisseur de l'isolation éventuelle, de la chape de mortier de ciment et du revêtement final.

La réussite du travail dépend de la qualité de la prise des mesures.



2- Tracer un point sur un des murs (à partir d'un coin) à une distance de 1 m du sol fini. Avec un niveau à fiole, déterminer un second point distant du premier.

3- Relier les deux points en traçant une ligne repère " haute " avec un cordeau à poudre et répéter l'opération pour que la ligne repère couvre le périmètre de la pièce.



4- A partir de cette ligne repère " haute ", tracer au bas du mur, une autre ligne parallèle qui matérialise le niveau supérieur du sol fini.

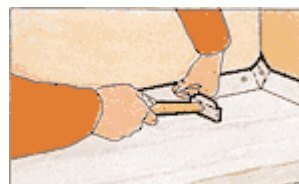


SOLATION

Pour établir une barrière imperméable :

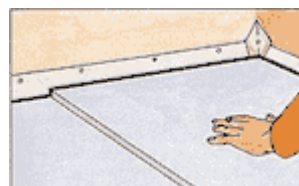
Dérouler un film polyéthylène ou une feuille de feutre bituminé sur la dalle de béton. Superposer largement les lés et coller les bords ensemble le long des lignes de jonctions avec un adhésif.

Remonter l'isolant sur les murs de 10 cm environ et le fixer provisoirement au mur avec des petits clous, en veillant à ce que la feuille ou le film soit bien tendu.



Pour réduire les pertes de chaleur :

Poser des plaques de polystyrène extrudé à haute densité sur une épaisseur de 40 mm en 2 couches croisées de 20 mm chacune et laisser un espace libre d'environ 3 mm sur la périphérie de la pièce pour la dilatation.



LA PREPARATION (SUITE)

TRACAGE DE LA CHAPE

Diviser le sol en bandes parallèles d'environ 1 m à 1,5 m de large à l'aide de longues lattes de bois qui serviront de guides au dressage de la chape.

Sceller provisoirement les guides sur des plots de mortier de façon à ce que le niveau supérieur des lattes corresponde à l'épaisseur de la dalle.



Vérifier avec précision l'horizontalité des guides à l'aide d'un niveau à bulle posé sur une longue règle.



Laisser sécher les plots du mortier avant de commencer le dressage de la chape.



Prévoir au besoin, les emplacements pour le passage des réseaux sous gaines (électricité, téléphone, TV, Hifi, etc.). Poser des tasseaux à la dimension des gaines et les laisser en place jusqu'au séchage de la chape. Attention, la gaine réservée au réseau électrique doit être isolée de celles des autres réseaux. Veiller à respecter les normes EDF.

LE MORTIER DE CIMENT

Calculer le volume de mortier de ciment nécessaire à la réalisation de la chape en multipliant la superficie de la pièce (L x l) par l'épaisseur souhaitée ; ajouter environ 10% pour tenir compte des pertes au gâchage et à la coulée.

Exemple :

Pour une chape de 30 mm d'ép. dans une pièce de 4 x 3 m (soit 12 m²)

Calculer : (4 x 3 x 0,03) + 10% = 0,40 m³

Pour réaliser 0,40 m³ de mortier de ciment, il faut : 200 kg de ciment, 360 l de sable et environ 100 l d'eau.

Doser le volume des agrégats en utilisant le seau de 10 litres comme système de mesure.

Pour un sac de 50 kg de ciment, compter 9 seaux de sable et 2,5 seaux d'eau.

Pour de petites quantités :

Gâcher à la pelle le sable et le ciment et incorporer l'eau au fur et à mesure jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène et légèrement brillant.

Pour les quantités plus importantes : utiliser une bétonnière (possibilité de location en magasin).

Verser dans la machine en mouvement, 2/3 de l'eau nécessaire, ajouter le sable et le ciment et enfin le reste d'eau.

Laisser tourner 3 à 4 mn environ puis débiter le coulage.



IMPORTANT : utiliser le ciment répondant à la norme NF P 15-301 en vigueur soit CPJ-CEM II/A 32,5 R (L).

LE DRESSAGE

1- Planifier le travail pour commencer à l'angle opposé à la porte d'entrée.

2- Etendre le mortier bien uniformément dans la première bande et chasser les poches d'air en fouillant avec la pelle.

3- Tirer le mortier vers soi en zigzag en prenant appui sur les guides, puis lisser la surface à la taloche en réalisant des mouvements circulaires.



4- Oter la latte de bois la plus éloignée, remplir la saignée de mortier et talocher.



▶ Par temps sec et chaud, recouvrir le sol d'une feuille de plastique pendant 2/3 jours pour éviter que la chape ne sèche trop vite ou, si la température est plus clémente, pulvériser d'eau 2 à 3 fois par jour.